



Montreuil, le 18 novembre 2025

Réunion de la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail des directions départementales interministérielles du 18 novembre 2025

Déclaration de la CGT

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs

L'examen des projets de loi de finances au parlement bat son plein et la CGT est plus qu'inquiète au regard d'un budget 2026 qui reste catastrophique et des éléments qui émergent des débats parlementaires :

- **Aucune réelle mesure de justice fiscale** : avec le soutien de l'extrême droite, l'Assemblée nationale a rejeté la taxation du patrimoine des milliardaires (taxe Zucman) et les mesures visant à remettre en cause une partie des 211 milliards d'aides publiques dont bénéficient les entreprises chaque année sans condition ni contrepartie. Le sénat annule la quasi totalité des avancées obtenues à l'assemblée en première lecture.

- **La suppression de 3 119 postes dans la Fonction publique** notamment dans l'Éducation nationale, à France Travail, aux Finances publiques, dans les organismes sociaux mais aussi dans les agences et opérateurs de l'État à hauteur de 1735 postes... **De plus, à partir de 2027, le principe du non remplacement d'un agent sur trois quittant la Fonction publique sera généralisé.**

- **Le gel du salaire des agent.es de la Fonction publique** qui a déjà baissé depuis vingt ans de 23 % à euro constant ! La baisse des moyens des services publics notamment des universités, des collectivités territoriales, de la culture, de la santé, de l'action sociale, ainsi que la baisse des dotations aux associations...

- **La taxation des malades** avec le doublement des franchises médicales qui pourraient atteindre 350€ par personne, l'augmentation des frais de complémentaire et l'explosion des dépassements d'honoraires.

- Dernière attaque, et après l'abattement de 10% du traitement des fonctionnaires pendant les 90 premiers jours d'arrêt maladie en plus d'un jour de carence, le Sénat est repris par ses vieux démons, envisage d'augmenter à 3 jours la période de carence. Comme si les agents qui vivent des conditions de travail dégradés étaient responsables d'être malade du travail.

Ce ne sont que quelques exemples du contenu mortifère des PLF et PLFSS et cela suffit à la CGT pour tirer une fois de plus la sonnette d'alarme.

Les politiques s'acharnent contre les travailleurs en les accusant de tous les maux et notamment d'abuser des arrêts de travail.

A quel moment ces mêmes politiques vont-ils prendre le problème à bras-le-corps et discuter enfin de la dégradation continue des conditions de travail qui est indéniablement responsable d'une partie non négligeable des arrêts de travail ?

Cette politique s'inscrit dans la logique de la transformation de la fonction publique vers un modèle « entreprise privée », avec un recours accru à la contractualisation et à la précarisation. Le non remplacement des départs, le gel des recrutements fragilisent la continuité de service public. Les conséquences sont dès à présent visibles : la charge de travail croît tandis que les moyens baissent, ce qui détériore les conditions de travail et la qualité du service rendu.

Dans les DDI, le management toxique de certains encadrants, les réductions continuelles de moyens (aussi bien humains que financiers), les réformes à marche forcée, sont responsables du mal-être et des pathologies associées. Force et de constater cette souffrance au travail qui s'aggrave d'année en année.

Que proposez-vous pour mettre fin à cette spirale infernale ? Quand allez-vous prendre la mesure de ce qui se passe dans les services du périmètre de l'ATE ? Quels sont les moyens humains et financiers qui vont nous permettre en 2026 de mettre en place de vraies actions de lutte contre la souffrance au travail ? Il suffit de regarder le bilan statistique du baromètre social pour se rendre compte qu'à part répondre à des questionnaires, remplir des tableaux et présenter, parfois, les résultats aux représentants des personnels, l'administration ne fait pas grand-chose et ne mobilise que très peu de moyens pour mettre fin à la dégradation des conditions de travail.

La CGT réclame des effectifs à la hauteur des besoins avec l'ouverture de postes aux concours et un plan de titularisation pour ceux qui le souhaitent, la reconnaissance des métiers et refuse la logique budgétaire qui détruit nos services publics et externalise nos missions.

La CGT est et restera pleinement mobilisée auprès des travailleurs et travailleuses et préfère se consacrer pleinement à la défense des agents sur le terrain plutôt que de perdre du temps dans des réunions telles que les préparations d'instances qui ne permettent pas de résoudre les problèmes des agents dans la vraie vie.

La CGT continue de revendiquer :

- ⌚ l'abrogation du jour de carence et de la mesure réduisant de 10 % le taux de remplacement du traitement des agents en CMO pendant les 3 premiers mois d'arrêt maladie
- ⌚ un retour à des services déconcentrés de plein exercice,
- ⌚ la semaine à 32 heures sur 4 jours,
- ⌚ la fin de la dématérialisation galopante qui éloigne toujours plus les usagers des services publics,
- ⌚ une prise en charge de qualité au niveau de la protection sociale complémentaire,
- ⌚ l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique qui a acté entre autres la fin des CAP, la disparition des CHSCT, etc
- ⌚ une reconnaissance des qualifications des agents publics et de véritables déroulements de carrière qui aboutissent à un départ en retraite avec une pension minimum de 2 000€
- ⌚ l'abrogation de la réforme des retraites et non pas une simple suspension ou un décalage

Nous n'accepterons pas une année noire pour la Fonction publique et les agent•es publics en 2025 !

La CGT appelle les agent•es publics à une journée d'actions, d'information et de mobilisation des personnels, y compris par la grève et dans les manifestations qui seront organisées sur l'ensemble du territoire national le mardi 2 décembre 2025, pour débattre et faire entendre leurs revendications.